

Aujourd'hui le 11 octobre 2019 je réponds à l'article de la journaliste Laurence Niosi de Radio Canada au sujet du candidat du parti vert du Canada dans Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les Basques, M. Jocelyn Rioux dont je suis très fier.

Article que j'ai pris connaissance le 10 octobre 2019 vers 21 h.

Mme Laurence Niosi parle encore dans le vide, je lui ai pourtant parlé personnellement dans le passé et elle devait venir me rencontrer pour en savoir plus sur notre Nation. Cela suite à mon communiqué de presse au sujet des affirmations erronées du professeur Darryl Leroux de l'Université Saint Mary's d'Halifax, au sujet de notre Nation, Nation Métisse Autochtone de la Gaspésie, Bas-St-Laurent, Îles de la Madeleine, Nation Métisse du Soleil Levant. Vous trouverez mon communiqué de presse aux archives sur notre site internet.

Frapper le seul parti politique au Canada auquel je crois encore est une indignité qui relève d'un génocide envers les Amérindiens qui se perpétue au Canada.

Comme je l'ai déjà dit, moi Benoît Lavoie avant le 14 juillet 2016 j'étais le président de la Communauté Métisse Autochtone de la Gaspésie et du Bas-St-Laurent. À Mélioténam devant le feu sacré innu, dans la grande loge j'ai été proclamé Grand-Chef de la première Nation Métisse reconnue par des Premières Nations dans l'Est de l'Amérique du Nord, je suis descendant de 45 lignées amérindiennes différentes et de 2 Amérindiens mâles avec une Européenne et je n'ai pas terminé mes recherches, il y a encore des trous dans ma généalogie sans réponse.

À Malioténam la ( Nation Métisse du Soleil Levant ) est née devant le feu sacré innu. Je suis descendant 10 Premières Nations différentes, mes tests d'A.D.N. faits par 3 organisations différentes reconnues sont concluants, ainsi que les Tests d'A.D.N. de mes parents.

En juin 2018 j'ai été adopté par une Grand-mère Mi'kmaq devant le feu sacré Mi'kmaq dans la loge spirituelle Mi'kmaq.

En juillet 2019 la Première Nation des Renard du Canada mon demandé de devenir leur chef (ayant vérifié ma généalogie), étant un descendant Renard, de Madeleine Renard fille d'un Grand-Chef de Détroit aux USA.

Depuis 2006 nous avons réussi de faire reconnaître plus de six mille de nos membres aux affaires indiennes du Canada, il nous en reste quinze mille à faire reconnaître et nous le ferons.

D'autre part, les femmes abénaquises viennent de gagner devant la Cour Suprême du Canada que leurs descendants soient reconnus. Cela confirme l'anarchie gouvernementale qui reconnaît les descendants amérindiens par les noms des hommes alors que je n'ai jamais connu d'homme ayant porté de BÉBÉ ???

Si les élections n'étaient pas dans notre période de Grande Chasse, je serais avec le chef Jocelyn Rioux pour l'appuyer. Je suis très fier de lui, il est courageux. Lui, il a la volonté d'affronter la controverse et de faire valoir le patrimoine de tous les vivants que tous les autres partis politiques se mettent sous la tutelle du pouvoir par l'argent et les cadeaux des capitalistes notoires sans scrupule qui détruit la planète et l'Eau source de vie.

Nous allons réécrire l'histoire, soyez en certains. Dans Parent c'est la provision pour frais qui nous a été refusée par la Cour Suprême du Canada. Peut-être tout simplement parce que nos preuves sont suffisantes pour aller en procès.

Nous travaillons sans relâche depuis 2006 pour les amasser, ces preuves.

Contrairement de ce que vous alléguiez Mme Laurence Niosi, la Cour suprême ne commente pas ces rejets, alors vos allégations sont non fondées et discriminatoires envers notre Nation et M. Jocelyn Rioux.

Mme Laurence Niosi (Radio-Canada) vous écrivez " Un candidat appartenant à un groupe controversé de métis autoproclamés " . Vos paroles sont froissantes, discriminatoires et désobligeantes envers notre Nation. Noter que vous vous référez dans votre article au jugement Powley. Jugement dont les 9 juges de la Cour Suprême du Canada unanimement disent au Métis, identifier vous avant de perdre vos droits à jamais, c'est ce que nous faisons. Dans ce même jugement, les juges disent unanimement qu'il faut démontrer l'existence de la communauté Métis historique, toujours vivante aujourd'hui, c'est ce que nous faisons.

Les procès nous sont imposés par les gouvernances qui se déshonore, nous suivons les traces des procès antérieurs, leurs critiques et celle émis par les juges dans nos requêtes déposées devant les tribunaux nous instruisés à coût de milliers de dollars.

En passant, je viens de me prévaloir aujourd'hui le 11 octobre 2019 de mon vote par anticipation à élection Canada. J'arrive du scrutin et j'appuie le chef et candidat Jocelyn Rioux en ayant voté pour le parti vert du Canada.

D'autre part, depuis plus de 30 ans, j'ai toujours annulé mes votes ne croyant plus aux élus soudoyés par les plus riches qui détruisent la planète sans scrupule pour s'enrichir.

Amérindien du Canada et citoyens qui veulent protéger leurs patrimoines votés le Parti vert du Canada, le seul parti qui a vraiment la volonté du changement.

Benoît Lavoie Grand-Chef,  
Nation Métisse du Soleil Levant (Première Nation).